

75 adhérents à la FNATH

17/02/2022

Réunie en assemblée générale, la section locale de la Fédération nationale des accidentés du travail et des handicapés (FNATH) a renouvelé son bureau.

L'assemblée générale de la section locale de la Fédération nationale des accidentés du travail et des handicapés (FNATH) a été marquée, dimanche, par l'adoption à l'unanimité du rapport d'activité, présenté par Sylvie Duronéa, présidente, suivi du rapport de l'activité financière présenté par Gilles Mallet, trésorier.

Ces rapports ont laissé apparaître une gestion saine et un budget équilibré pour la section qui regroupe soixante-quinze adhérents fidèles.

Un message adressé aux adhérents

Après la minute de silence observée en hommage aux adhérents décédés, il a été procédé au renouvellement des membres du bureau local et du conseil d'administration dont la composition est la suivante : présidente, Sylvie Duronéa ; vice-président, Philippe Moncouyoux ; trésorier, Gilles Mallet ;



RÉUNION. Didier Lindron, Josette Auberger, Philippe Moncouyoux, Sylvie Duronéa, Gilles Mallet, Agnès Debats (de gauche à droite).

trésorière-adjointe, Agnès Debats ; trésorier-adjoint, Jean-Bernard Ribier.

Les membres du conseil d'administration sont Gérard Bie, Michel Charrier, Jean-Pierre Comte, Suzanne Denis, Catherine Eyraud, Chantal Markowski, Danielle Perrin, Patrick Theveniaud, Roseline Theveniaud, Isabelle Villechevon ; membres de la commission de contrôle : Thierry Dufour, Jean-Paul Duronéa et Gilles Ribeau-deau.

Les élus, Didier Lindron

et Josette Auberger, ont pris la parole pour rappeler leur soutien à la FNATH et l'importance d'améliorer l'accès à tous les commerces, places, et passages piétons aux personnes à mobilité réduite prévus à Montmarault dans un proche avenir.

L'exposé de Philippe Moncouyoux, délégué départemental, a fait ressortir le travail effectué pour la défense des adhérents de l'association ainsi que les revendications déposées par le siège fédéral pour maintenir son action

menée en faveur de tous les accidentés de la vie. « La FNATH est une association à but non lucratif et il est regrettable que certains adhérents, après avoir obtenu satisfaction auprès de notre service juridique, quitte notre section », a fait remarquer Philippe Moncouyoux. ■

(*) En présence de Didier Lindron, maire de Montmarault ; Josette Auberger, adjointe au maire en charge des associations ; M. Remeaud, représentant la commune de Bézenet ; Gilles Mallet, mandaté par la commune de Murat et Jean-Louis Markowski, représentant la commune de Blomard.

MONTMARSAULT

Pas moins de 92 personnes sont venues tendre le bras



SANTÉ. Isabelle, la secrétaire de l'Amicale des donneurs de sang, n'a pas manqué de participer à cette collecte.

Quatre-vingt-douze personnes sont venues tendre le bras lors de la collecte organisée par l'établissement français du sang (EFS) et l'Amicale des donneurs de sang de Montmarault et sa région.

À cette occasion, quatre-vingt-six poches de sang ont été prélevées, mais seulement un nouveau

donneur s'est présenté. Les organisateurs étaient néanmoins satisfaits, car « les donneurs ont su se mobiliser pour faire remonter les stocks de sang ». ■

➔ **Rendez-vous.** La prochaine collecte aura lieu mardi 19 avril, de 15 heures à 19 heures, à l'Espace Claude-Cappdevielle.